



**HAL**  
open science

## Licence Droit

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Droit. 2014, Université Paris-Sud. hceres-02037101

**HAL Id: hceres-02037101**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037101v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Droit

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150008491

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté DEG Jean Monnet - sites de Sceaux et Orsay.

Faculté Jean Monnet, Droit - Economie - Gestion (L1, L2, L3).

Campus d'Orsay (L1, L2).

- Délocalisation(s) :

Antenne de Fontenay aux Roses (92).

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention de licence de *Droit* de l'Université Paris-Sud a pour objectif de transmettre un socle de connaissances juridiques fondamentales. Elle propose un panel large de huit parcours :

- *Droit privé* (L3 uniquement).
- *Droit public* (L3 uniquement).
- *Droit de l'entreprise* (L3 uniquement).
- *Droit/Ecole du Louvre* (diplôme d'université ou DU en L1 ; certificats en L2 et L3) : afin d'encourager la double compétence droit/histoire de l'art, la Faculté Jean Monnet a mis en place un partenariat avec l'Ecole du Louvre permettant aux étudiants juristes d'obtenir une licence de *Droit* avec des enseignements de l'Ecole du Louvre (une poursuite de cette double formation peut se faire en master) et aux étudiants de l'Ecole du Louvre de suivre des enseignements fondamentaux en droit dans le cadre de diplômes d'université.
- *Droit franco-anglais* (DU, L1-L3) : créée en 2009, cette formation se propose de familiariser les étudiants avec les concepts, les procédures et les méthodes contractuelles prédominant dans les pays anglo-saxons, de manière à pouvoir travailler avec des partenaires qui maîtrisent les techniques

juridiques anglo-américaines. Elle met l'accent sur la maîtrise de la langue anglaise, aussi bien courant que juridique, oral et écrit, afin de permettre aux étudiants de suivre sans difficulté une quatrième année universitaire (M1) dispensée dans une faculté anglophone pour y entreprendre un LLM (Master of Law), un master ou un MBA (Master of Business Administration), puis s'insérer dans un environnement professionnel anglophone.

- *Droit et langues approfondies* (DU, L1-L3) : ce cursus doit permettre aux étudiants de se préparer à la dimension internationale de l'entreprise tout en bénéficiant d'une ouverture économique et culturelle. Ils suivent un cursus de droit organisé sur les fondamentaux des disciplines juridiques auquel s'ajoutent 7,5 heures d'enseignement hebdomadaire de langues. Au terme de trois ans, ils valident le diplôme de licence en *Droit* (qui débouche sur le master) plus un diplôme d'université attestant du niveau de langue.
- *Droit « accéléré »* par validation d'acquis (formation initiale, L2 uniquement) : il s'agit d'un parcours aménagé en L2 *Droit* pour les étudiants ayant validé 60 crédits européens ou ECTS (L1 Santé et élèves issus des classes préparatoires) et après étude de dossier.
- *Droit par validation d'acquis* (formation continue, L1-L3) : ce parcours offre à des professionnels du droit, par la validation des acquis, l'occasion d'une reprise d'études visant à l'obtention d'un diplôme.

Depuis 2008, le nombre d'inscrits pédagogiques en L1 dans la mention varie entre 830 et 1120 étudiants, avec des valeurs qui restent inférieures à 30 pour les parcours *Droit/Ecole du Louvre* et *Droit franco-anglais*. Le nombre d'inscrits pédagogiques de L1 admis en L2, même partiellement, s'établit à 45,9 % en 2012-2013. Depuis 2008, ce pourcentage varie entre 44 % et un peu plus de 46 %. En L3, les chiffres varient entre 370 (2010-2011) et 478 (2012-2013) inscrits, avec un taux de réussite parmi eux qui oscille entre 70 % et 77 %. Les poursuites d'études en master sont très généralisées, car si la filière est fortement professionnalisée, l'essentiel des débouchés se situe à Bac+5.

## Synthèse de l'évaluation

- **Appréciation globale :**

Cette licence rencontre bien son public grâce à des débouchés professionnels identifiables et une proximité entretenue avec les métiers du droit. Attractive, mais très exigeante dans certains de ses parcours où elle devient alors particulièrement sélective, la licence de *Droit* permet d'acquérir une formation juridique solide dans les matières fondamentales tout en ménageant des ouvertures sur des champs académiques propres à d'autres disciplines. On peut toutefois regretter que ces ouvertures manquent un peu d'ambition et que les futurs juristes n'aient pas de connaissances plus étendues, notamment en économie et gestion, pour leur permettre de mieux appréhender l'entreprise dans sa globalité et sa complexité pour ceux qui sont attirés par le monde des affaires. Par ailleurs, si la distinction d'un parcours de *Droit privé* et d'un parcours de *Droit public* en L3 peut s'appuyer sur une distinction très structurante dans l'enseignement du droit, on peut se demander si elle ne vient pas un peu tôt dans la formation du juriste. Cette crainte s'estompe toutefois grâce à la possibilité de suivre en option des matières dans le parcours que l'étudiant n'a pas choisi. Encore convient-il de bien veiller à la cohérence des choix pour qu'au final l'étudiant ne privilégie pas son confort personnel au détriment de sa formation intellectuelle. Il pourrait donc être souhaitable de développer des mesures d'accompagnement adaptées afin de s'assurer que des choix pertinents sont faits. Le projet personnel et professionnel qui est obligatoire en L3 peut y contribuer mais à condition que sa définition intervienne suffisamment tôt pour éviter toute irréversibilité. En outre, si un parcours *Droit public* est proposé en L3, son articulation avec la préparation à des concours administratifs de ce niveau d'études est peu lisible. Sans doute conviendrait-il d'y songer afin d'offrir aux étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre en master une sortie diplômante constituant en même temps une opportunité pour trouver un débouché professionnel immédiat. Si la licence de *Droit* est surtout construite pour permettre une poursuite d'études en master, il conviendrait qu'une réflexion soit engagée pour voir comment éviter une telle systématisation qui n'est pas toujours ni souhaitée ni même souhaitable pour certains étudiants. Un effort pourrait donc être porté sur cette question importante : quelle formation donner en licence pour que des étudiants acquièrent une véritable employabilité sur des fonctions de cadres intermédiaires de l'administration et des entreprises ? Cette question se pose pour les étudiants du parcours *Droit public*, mais également pour tous ceux qui risquent de se retrouver en situation d'échec avant de parvenir en L3. Pour ceux-là, il conviendrait d'étudier plus attentivement les parcours adaptés à leur profil soit à travers des DU profilés soit à travers des licences professionnelles en alternance.

Il conviendrait également de prendre en compte le fait que les formations en droit vont progressivement devenir un objet âprement convoité sur le marché de plus en plus concurrentiel de l'enseignement supérieur. Il importe donc de s'y préparer en cultivant particulièrement ses points forts. Le parcours *Droit franco-anglais* n'est pas unique en France; aussi conviendrait-il de s'assurer que la mention se donne effectivement les moyens d'affronter la concurrence à venir. Le dossier fourni n'a pas permis d'apprécier pleinement si tel était déjà le cas, bien qu'il semble

nécessaire de s'assurer de la présence tant de moyens matériels (pour la maîtrise des langues étrangères) que humains (comme le recours à des juristes-linguistes dans le personnel enseignant).

Il est plutôt satisfaisant d'observer que 45 % des inscrits pédagogiques de L1 sont admis en L2, même partiellement. Pour autant, le dossier manque d'éléments concernant les outils mis en place pour effectuer le suivi à la fois de l'insertion professionnelle des étudiants et des poursuites d'études engagées, alors qu'il s'agit là de données tout à fait essentielles pour le pilotage des diplômes. En second lieu, si la création en avril 2013 d'un conseil de perfectionnement est à mettre au crédit de la formation, il conviendra de veiller à ce qu'il se donne réellement les moyens de faire en sorte qu'il participe étroitement à la réflexion relative à l'offre de formation et à son adéquation aux attentes des professionnels. Des efforts devraient également être faits pour améliorer le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. Sous ces aspects, le pilotage de la mention semble encore nettement perfectible tant sous l'angle institutionnel que sous celui de la production de données appropriables (le dossier ne contient pas d'annexes descriptives au diplôme).

- Points forts :
  - Pertinence et variété des parcours proposés dont certains à forte valeur ajoutée (*Droit/Langues et Droit/Ecole du Louvre*).
  - Finalités professionnelles clairement identifiables et proximité avec les métiers du droit.
  - Poursuites d'études bien articulées au sein même de la mention et ses différents parcours qu'entre la licence et le master.
  
- Points faibles :
  - Caractère tardif des efforts engagés en matière de méthodologie documentaire.
  - Insuffisance des mécanismes d'évaluation des enseignements par les étudiants.
  - Connaissance insuffisante du profil des étudiants sortants non diplômés pour en tirer profit sur la façon d'éviter cette issue.
  - Manque d'outils permettant de mieux suivre l'insertion professionnelle des étudiants.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable que les responsables de la mention prennent en compte les points suivants :

- Amélioration de l'efficacité du dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants et renforcement du pilotage de la mention pour donner davantage de cohérence aux actions stratégiques à entreprendre (constitution d'un conseil de perfectionnement opérationnel et attention apportée à l'articulation entre la direction de la mention et les responsables des différents parcours).
- Développement des points forts pour attirer des étudiants hors zone, par exemple sous forme de doubles diplômes à destination de juristes ou même de non juristes, en France et à l'étranger.
- Mise en place d'une réflexion sur le devenir des étudiants en situation de décrochage en s'interrogeant sur l'opportunité de solutions comme la création d'un DU adapté ou l'orientation vers une licence professionnelle en alternance.



# Observations de l'établissement

Le Président de l'Université

A

Monsieur Jean-Marc GEIB  
AERES  
25 rue Vivienne  
75002 Paris

Présidence  
Bâtiment 300  
91405 Orsay Cedex  
Tel: 01.69.15.74.06  
Fax: 01.69.15.61.03  
president@u-psud.fr

Orsay, le 28 Avril 2014

Réf: 118/14/JB/CV/LS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'ensemble des évaluations que vous nous avez fait parvenir. Dès à présent, nous nous attachons à intégrer vos recommandations dans la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration.

Veuillez trouver ci-joint les observations relatives aux évaluations de l'AERES sur l'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master que l'université souhaite vous communiquer. Ces observations fournies par mention sont regroupées par type de diplômes (L, LP, M).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes très cordiales salutations.

  
Pr Jacques BIDJOUN  
Président de l'Université Paris-Sud  
PRÉSIDENCE  
Bâtiment 300  
91405 ORSAY cedex



Université Paris-Sud

Faculté Jean Monnet

### Observations relatives à l'évaluation de la Licence en Droit

Les avis rendus reflètent une réalité dont les équipes pédagogiques ont conscience. Un certain nombre d'améliorations sont déjà proposées sur le terrain de l'évaluation. D'autres évolutions positives sont attendues grâce à la mise en œuvre des nouvelles maquettes à la rentrée 2014, notamment sur le terrain du projet professionnel et personnel ou sur l'articulation entre les parcours de licence. Un effort particulier a été accompli pour mieux articuler la préparation des DU complémentaires avec le parcours de licence, rendant ainsi ces formations plus attractives et plus lisibles. Il est aussi prévu d'ouvrir à la rentrée 2015 une licence professionnelle en alternance « métiers de l'administration et des collectivités territoriales » en partenariat avec les collectivités avoisinantes. Une procédure d'identification des « décrocheurs » a été mise en place avec le SCUIO depuis cette année et leur prise en charge est organisée au niveau de l'université par un DU ad hoc (la réorientation s'affranchit en effet des liens disciplinaires) des décrocheurs.

Concernant le suivi des étudiants, leur volatilité en cours de cursus (qui tend d'ailleurs naturellement à se déplacer du M2 au M1) rend malheureusement tous les dispositifs assez infructueux.

*Réponse à l'AERES, pour le DU Droit franco-anglais  
Faculté Jean Monnet, université Paris-Sud,  
Responsable Véronique Magnier, Professeur à l'université Paris-Sud*

*Les experts de l'AERES soulignent que le parcours Droit franco-anglais n'est pas unique en France et qu'il conviendrait de s'assurer que la mention se donne effectivement les moyens d'affronter la concurrence à venir. Il est indiqué que le dossier fourni n'a pas permis d'apprécier pleinement si tel était déjà le cas, bien qu'il semble nécessaire de s'assurer de la présence tant de moyens matériels qu'humains. Une question touche également à l'attractivité du diplôme et à sa capacité d'attirer des étudiants hors zone en France ou à l'étranger.*

*Trois points seront abordés : le caractère unique du diplôme dans un contexte de forte concurrence (1), les moyens mis en œuvre en vue d'affronter cette concurrence (2) et l'attractivité du diplôme (3).*

*1/ Le caractère unique du diplôme dans un contexte de forte concurrence :*

Comme le soulignent les experts de l'AERES, le diplôme est inscrit dans un fort contexte de concurrence. Une étude réalisée en 2012 par EY Société d'avocats, partenaire du diplôme, révèle en effet que 11 universités et une Ecole en France proposent un diplôme intégrant une formation de droit étranger dans son cursus. Un tableau récapitulatif en Annexe présente ces différentes formations.

Les formations offertes le sont le plus souvent au niveau de la licence. Certaines ne sont pas diplômantes à l'étranger (Erasmus, semestre de césure). Les formations diplômantes à l'étranger permettent d'obtenir un diplôme de licence en droit (*Bachelor of law*) mais ne permettent pas d'aller jusqu'à l'obtention d'un LL.M dans une université anglophone. Or le LL.M présente un double avantage par rapport au *Bachelor of law* : il jouit d'une réputation internationale (en pas seulement au Royaume-Uni), tant dans les cabinets d'avocats que les entreprises internationales ; il autorise à exercer la profession d'avocat dans toute partie du monde et pas seulement au Royaume-Uni, contrairement au *Bachelor of law*.

Comparativement, le DU Droit franco-anglais se distingue sur les trois points suivants :

- L'obtention d'un **diplôme à l'étranger, reconnu sur le plan international y compris en France** et permettant d'exercer la profession dans n'importe quel pays au monde ;
- Un grand panel d'universités anglophones dans le pays de son choix, qu'il s'agisse d'un pays d'**Europe**, d'Amérique ou d'Asie, et pour des **formations très variées** en droit des affaires, fiscalité, droit comparé etc... ;
- L'exercice d'une **profession juridique en France ou à l'étranger, avec la reconnaissance internationale du LL.M**

A l'occasion de son expertise sur la mention de master Droit des affaires et financier, **les experts de l'AERES ont souligné l'importance et la qualité de cette formation de LL.M**. Tous les étudiants de la première promotion du DU Droit franco-anglais sont diplômés d'un LL.M renommé et ont intégré des Masters 2 de droit des affaires, fiscalité ou arbitrage très prestigieux à leur retour (Universités de Paris II, Paris I, Paris-Sud, Dauphine, Rennes 1...). L'un d'entre eux a déjà **une promesse d'embauche**.

*2/ Les moyens importants mis en œuvre en vue d'affronter la concurrence :*

La formation s'est dotée de moyens importants, tant matériels qu'humains, pour offrir une formation d'excellence.

La formation prépare sur les trois années de licence au départ en LL.M en 4<sup>ème</sup> année. Différents apprentissages sont mis en place en vue de garantir le succès de ce départ et le personnel intervenant dans la formation est très fortement investi dans ces apprentissages :

- L'apprentissage de l'anglais tant courant que spécialisé (juridique) est organisé sur les trois années de licence, au travers de cours intensifs d'anglais assurés de façon très interactive et progressive par des professeurs d'anglais du secondaire. Le volume horaire est très intensif : 70 heures en 1<sup>ère</sup> année de licence ; 80 en 2<sup>ème</sup> année de licence ; 70 h en 3<sup>ème</sup> année de licence, ce qui équivaut, en moyenne à environ 6 heures par semaine d'apprentissage de l'anglais pendant trois ans. Ces enseignements sont sanctionnés par une note de contrôle continu (pour évaluer le niveau d'anglais à l'oral) et d'examen final (pour évaluer le niveau d'anglais à l'écrit). En première et deuxième années, un quota d'heures de cours d'anglais est réservé à la préparation des certificats et examens exigés pour la composition des dossiers LL.M (IELTS, TOEFL...).

- Sur les trois années de licence, le DU offre des cours spécialisés et adaptés de droit comparé, de droit anglais ou de droit américain. Ces cours sont dispensés par des enseignants américains et anglais ou des enseignants français ayant un diplôme à l'étranger, certains ayant enseigné à l'étranger. Mme Abadie a ainsi été recrutée sur un poste de **MCF BQR Droit comparé** à Jean Monnet en 2012 ; elle a étudié et enseigné plusieurs années dans une université américaine prestigieuse ; elle dispense les cours de *Constitutional law* 1 et 2 dans les deux premières années de licence. Me Einbinder, avocat au barreau de Chicago, franco-américain et enseignant à l'Université américaine à Paris, dispense le cours de *Contract law*. M. Maître, MCF à Jean Monnet, a étudié aux Etats-Unis, a rédigé une thèse de droit comparé, et dispense le cours de *Tort law*...

- La formation a pour partenaire un cabinet d'avocat, EY Sociétés d'avocats, qui intervient tout au long des trois années de licence, sous forme de cours ou de conférences, pour offrir ses services en vue :

- Préparer les étudiants à choisir leur LLM puis leur M2 en fonction de leurs intérêts ;
- Préparer les étudiants à constituer un dossier LLM (lettre de motivation, CV en anglais...) ;
- Aider les étudiants à trouver un stage ouvrier en fin de L1 puis un stage en cabinet ou entreprise en fin de L2 et L3 ;
- Maîtriser la gestion de projet en entreprise ; leur donner les outils et méthodes indispensables pour mener jusqu'à son terme un projet, à apprendre à organiser et planifier une activité dans son ensemble.

La formation est dotée d'un **encadrement fort qui assure le suivi permanent des étudiants** :

Deux enseignantes sont responsables du Diplôme : elles assurent le suivi des étudiants, sont en lien très régulier avec les enseignants intervenant dans le diplôme, font évoluer le diplôme en fonction de la concurrence, assurent le suivi avec les partenaires, prospectent de nouveaux partenaires (universités étrangères)... Un **conseil de perfectionnement** a été mis en place, qui réunit deux à trois fois par an les responsables du diplôme, les enseignants intervenant dans le diplôme et le cabinet partenaire.

### **3/ La capacité du diplôme à attirer des étudiants hors secteur**

En 2014, **595 dossiers** de candidatures ont été déposés et validés sur APB en vue d'intégrer la première année du DU.

Le recrutement s'est fait hors secteur pour environ 1/3 de la promotion en 2012 et la moitié en 2013. On observe la venue d'étudiants issus de lycées ou d'écoles de Paris ou de Province, comme Lakanal, Henri IV, Ecole Alsacienne, Saint-Cyr, Tours etc... Les étudiants du DU sont présents sur tous les forums, portes ouvertes, salons d'étudiants à Paris. Ils se déplacent également en province et dans leurs lycées d'origine. Une promotion hors de France s'effectue depuis 2013 par les responsables du DU, menée auprès des lycées français ou internationaux à l'étranger, comme en Italie (Milan) et aux USA (Washington). En 2013, 4 étudiants issus de lycées français à l'étranger ont été admis en première année du DU.

## Annexe

### Etude des formations proches du DU Droit franco-anglais

#### Tableau d'excellence en 2012



	Mode de recrutement	Durée des études	Effectif	Parcours à l'étranger	Organisation des cours (et nombre d'heures)	Diplômes finaux	Après le diplôme	Les +
Paris I - Sorbonne : Double-diplôme en droit français et droit anglais	- Sur dossier - Entretien pour candidats présélectionnés	4 ans	Élèves anglais et français	Deux premières années à Londres (King's College), puis 2 ans à Paris.	Formation généraliste complète en droit français comme en droit anglais.	- Master 1 en droits français et anglais - Bachelor of law (LL.B) en droits français et anglais	M2, grandes écoles, examens d'entrée aux professions juridiques, Collège d'Europe.	- formation comprenant des étudiants anglais et français : échange des cultures, faveur donnée à la constitution de réseaux ...
Paris II - Assas : Diplôme d'université Civilisation et droits de Common Law	Mention très bien au bac (quelques mentions bien acceptées)	2 ans. 3 <sup>e</sup> année à l'étranger	Une centaine	Non - Utilisation du programme Erasmus la troisième année (limitée à l'Angleterre ou à l'Irlande) (un étudiant a été accepté à l'University College London, classée 17 <sup>ème</sup> mondiale en 2012-2013)	- 1 <sup>ère</sup> année : intro aux droits de Common law et à la terminologie juridique anglaise (50h) - 2 <sup>ème</sup> année : Droits de Common Law (50h) ->> 3h de cours en plus par semaine			
Paris X Nanterre (92) : Licence Droit mention droit français/droit anglais et américain	Examen QCM (environ 6000 personnes)	3 ans	140 à Nanterre + 15 à Essex	Non Mais possibilité d'intégrer l'Essex les 2 premières années pour 15 candidats (cursus très sélectif).	Cours normaux + - L1 : 3 cours en plus - L2 : 1 puis 4 cours en plus - L3 : 4 cours en plus	- Pour ceux d'Essex : Maîtrise de l'Université Paris Ouest Nanterre + LLB de l'univ. d'Essex - Pour les autres : Licence en droit mention droit français/droit anglais et américain	Permet l'accès au master Etudes bilingues des droits de l'Europe, Spécialité Droit anglo-américain.	Intervention de professeurs anglais en France



2



#### Tableau d'excellence en 2012



Science Po Paris : Ecole de droit	Sur concours	2 ans (Master)	400 étudiants en 2011	Une année de césure est possible entre les deux années du master, ce qui permet de passer un semestre à l'étranger.	- 1ère année : soit master droit économique soit master carrières judiciaires - 2ème année : spécialisation / préparation au barreau.	Diplôme de Master de Droit	- Concours de l'ENM et examen de l'école du barreau - Recherche.	- 40% d'étudiants internationaux - 16 universités étrangères partenaires
Guyancourt-Saint-Quentin-en-Yvelines (78) : Double licence droit français et anglais		3 ans	Environ 100 étudiants	Un semestre de la 3 <sup>e</sup> année consacré à un séjour à l'étranger (ERASMUS)	Enseignement en français - Quasi-totalité des enseignements obligatoires. - Parcours personnalisés envisageables. - Deuxième langue obligatoire en 1ère année. - Anglais : acquisition d'une pratique courante, connaissance approfondie de ses mécanismes, de sa civilisation, de son histoire et de sa culture.	2 mentions : anglais et droit/sciences politiques rattachées aux domaines de la licence "humanité et sciences des sociétés" et "droit et science politique". Deux diplômes distincts sont délivrés à l'issue de la formation.		
Université de Cergy Pontoise (95) : Droit anglo-américain	Sélection sur dossier puis sur entretien.	3 ans	25 étudiants environ	Un ou deux semestres non obligatoires dans une université étrangère.	Matières relevant de la culture générale (civilisations américaine ou britannique) et de la théorie générale du droit.	- Licence de droit parcours droit franco-américain. - DU droit anglo-américain.		- Intervention de juristes confirmés en droit anglo-américain. - Existe depuis plus de 20ans. - A été reconnue meilleure formation Post-bac 2011 (5 <sup>e</sup> position)



3



## Tableau d'excellence en 2012

Capitale Toulouse et Université d'Essen : 118 English and French law (double diplôme franco-anglais)	4 ans	29 étudiants	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années à l'Université d'Essen (Grande-Bretagne) à 3 <sup>ème</sup> année de licence et à l'Université Toulouse 1			Par l'obtention du LLB (qualifying law degree), les étudiants sont exemptés du premier stade des examens professionnels du barreau en Angleterre et au Pays de Galles. Par l'obtention de la maîtrise MJL, les étudiants peuvent se présenter à l'examen du barreau français. Les étudiants peuvent aussi continuer en M2 ou faire un DEA.	
Toulouse : Licence bilingue	3 ans	39 étudiants	Mobilité dans une université partenaire.		Licence parcours droit et langue anglaise		
Université de Strasbourg : Double maîtrise franco-anglaise	Moyenne générale d'au moins 14/20 Examens par commission mixte Sélection sur dossier Candidats perfectionnés compagés pour un semestre (en français et en anglais).	4 ans (les 2 1 <sup>ères</sup> à Leicester, les 2 suivantes à Strasbourg)	10 étudiants	Partenariat avec l'Université de Leicester (GB)	Formation soutenue en droit public et droit privé, anglais et européen. + option (droit européen, dominante publique ou privée et droit européen des affaires => on est invité à l'Europe.	- Maîtrise en droit mention "droit français et anglais" de l'Université de Strasbourg - Bachelor of law de l'Université de Leicester.	- les 2 universités s'engagent à proposer des logements en cité universitaire aux étudiants



4



## Tableau d'excellence en 2012

Remes 1: Parcours juriste franco anglais	3 ans	25				
Université Picardie Jules Verne Amiens (80) : Licence Mention Droit/Anglais	3 ans	59		S1 : préparation au TOEIC, autoformation au TOEFL		

Classement SMBG (cabinet d'orientation spécialisé dans la préparation des candidatures à l'entrée des grandes écoles et universités) 2011 : [http://www.meilleures-licences.com/presse/Resultats\\_Classement\\_SMBG\\_2011.pdf](http://www.meilleures-licences.com/presse/Resultats_Classement_SMBG_2011.pdf)

On remarque que :

- la majorité des formations font passer des entretiens
- au moins 6 universités sont en partenariat avec une université européenne ; ou ne propose "que" des séjours en Europe.
- 3 formations commencent par 2 années à l'étranger avant de faire revenir les étudiants en France = pas de préparation



5

